

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

**N° CG/2011/152 - Administration générale - 5
Services supports - 52
Propositions financières Budget Primitif 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012
- décide au titre de l'exercice 2012 d'attribuer aux organismes ci-après les aides suivantes :
 - . à l'Amicale des conseillers généraux et anciens conseillers généraux du Bas-Rhin, une subvention de fonctionnement de 170 000 €
 - . à l'Union des conseillers généraux de France, une subvention de fonctionnement de 2 500 €
 - . au Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) du Bas-Rhin, une contribution au fonctionnement de 10 000 €
 - . à l'Institut du droit local (IDL) alsacien-mosellan, une subvention de fonctionnement de 44 000 €.

Le Conseil Général approuve par ailleurs la convention financière 2012-2014 à intervenir entre l'IDL et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-64531-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 20/12/11